

Communiqué de presse - 9 juillet 2025

Jean-Luc DUPONT élu Président de la FNCCR

Le Conseil d'administration de la FNCCR, réuni ce 9 juillet 2025, a élu son nouveau Président en remplacement de Xavier PINTAT, qui a décidé de passer la main après avoir exercé cette fonction pendant un peu plus de 20 ans.

Le nouveau Président, élu à l'unanimité jusqu'à la fin du mandat marqué par le renouvellement général des conseils municipaux en mars 2026, est Jean-Luc DUPONT, âgé de 58 ans. Vice-Président de la FNCCR depuis 17 ans, il est actuellement Maire de Chinon, Président de la communauté de communes de Chinon Vienne et Loire et Président du syndicat intercommunal d'énergie d'Indre-et-Loire (SIEIL).

Après avoir rendu hommage à son prédécesseur, le nouveau Président de la FNCCR a indiqué que la fin du mandat s'inscrira dans la continuité de la gouvernance actuelle. Il a notamment souligné la capacité de la FNCCR à s'adapter à un monde qui change, aux évolutions technologiques et à relever les défis des transitions énergétique et écologique, en renforçant la résilience des réseaux de distribution aux côtés des opérateurs nationaux et des entreprises locales, tout en favorisant le développement des énergies renouvelables nécessaires à un mix énergétique équilibré.

Jean-Luc DUPONT a également souligné l'importance des actions d'efficacité et de rénovation énergétiques, telles que celles initiées par le programme ACTEE porté par la FNCCR.

Il a enfin réaffirmé les valeurs fortes et les actions de la FNCCR en faveur des services publics essentiels et de première nécessité (électricité, gaz, chaleur, eau potable, assainissement des eaux usées, numérique, déchets, économie circulaire et mobilité décarbonée), de la décentralisation et de la solidarité territoriale.

Contact presse FNCCR : Jennifer PILON (j.pilon@fnccr.asso.fr ; 01 40 62 16 53)

La FNCCR en quelques mots :

La Fédération nationale des collectivités concédantes et régies est une association de collectivités locales dévolue à l'organisation et à l'amélioration continue des services publics locaux (énergie, eau, numérique, déchets). Organisme représentatif, elle regroupe à la fois des collectivités (communes, communautés, métropoles, syndicats, départements, régions...) qui délèguent les services publics et d'autres qui les gèrent elles-mêmes (régies, SEM, coopératives d'usagers...). Elle rassemble près de 900 collectivités regroupant 61 millions d'habitants en France continentale et dans les zones non-interconnectées et les territoires ultramarins.

www.fnccr.asso.fr